

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 19.....

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 131

A

De Lambilly

OBJET

.....
.....
.....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pour.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

Copie/expédiée le *24.9⁸⁴ 1910*

NOTES

.....
.....
.....
.....
.....

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bru.xelles, le 29 novembre 1910.

131

Secrétariat

Monsieur le Comte

TÉLÉPHONE 9631



Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commis-
sion directrice n'a pas été favorable à l'
acquisition pour les collections de l'Etat,
destableaux qui faisaient l'objet de votre
lettre du 16 courant.

Ces ouvrages que nous tenons à vo-
tre disposition pourront être retirés, au
Palais des Beaux -Arts, rue du Musée, N°9,
contre la remise d'un récépissé accompagné
de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

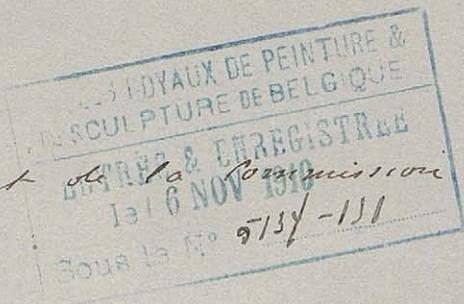
Pierre Gevaert

*Le 5 Décembre 1910.
Ecrit mes deux tableaux
à la 2e main d'été.*

Bruxelles 16 novembre 1910.

1

Monsieur le Président
du musée.



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de proposer à
la Commission du musée l'acquisition
d'un tableau de J. Wouvermans représen-
tant la halte et d'une aquarelle
de Ph. Wouvermans représentant
le coup de l'étrier.

Il conviendrait à la Commission

de prendre en considération l'offre
que je lui fais, elle désirerait indem-
ment être fixés sur les prix auxquels
elle pourrait conclure cette acquisition.

J'ai été raisonnable de demander
4000 f pour la halte, et 2500 f
pour l'aquarelle représentant le coup
de l'étrier.

Veuillez, monsieur le
Président agréer, l'expression
de mes sentiments les

plus distingués.

Comte R. de Lambilly

119. rue de la Loi

Bruxelles.